



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équipements

Question écrite n° 8803

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le fait que la Lorraine figure parmi les régions françaises où le temps d'attente est le plus long pour passer une IRM. En Lorraine-Nord qui regroupe la Moselle, le pays haut de Meurthe-et-Moselle et la Meuse, on dénombre sept IRM installées alors que deux ont fait l'objet d'une autorisation mais ne sont pas encore installées. Concernant les scanners, quatorze sont en activité dans le nord de la Lorraine alors que trois demandes d'installation ont été autorisées par les instances de tutelles. Il souhaiterait qu'elle lui indique la situation exacte en Lorraine ainsi que les efforts chiffrés qu'elle compte mettre en oeuvre afin de rattraper ce retard inadmissible.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8803

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2007, page 6672

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)